

17 enfants de CE ont reçu leur permis piéton

13 03 09

Un permis normalement destiné aux CE2 mais plusieurs élèves de CE1 l'ont aussi obtenu.



Pour la troisième fois cette année, le gendarme Bouchet vient de rendre visite à l'école de Puymirol dans le cadre d'un programme de sensibilisation des enfants aux règles de circulation piétonne. Une initiative lancée en 2006 par la gendarmerie nationale. Lors de sa première visite en janvier, le gendarme Bouchet a remis à Delphine Rodriguez, l'institutrice des CE, un CD et un livret « Le Code permis piéton » pour apprendre aux enfants à comprendre les panneaux, connaître les pièges du trottoir, mais également savoir

comment traverser quand il n'y a pas de passage piéton. Au retour des vacances, le gendarme Bouchet est revenu faire passer aux élèves l'examen, un examen comportant douze questions aux énoncés quelquefois plutôt difficiles. Bien que ce permis soit d'abord destiné aux 8-9 ans en classe de CE2, toute la classe de Delphine, CE1 compris, a tenté l'examen. Dix-sept enfants l'ont obtenu et leur permis piéton vient de leur être remis par le gendarme Bouchet qui était assisté par deux conseillers municipaux de Puymirol. Ce sont dix classes de l'Agenais et du Néracais qui bénéficieront cette année de l'intervention du gendarme Bouchet pendant que dans d'autres classes les brigades territoriales prendront le relais.